

LA CALL APPORTE SON AIDE AUX COMMUNES POUR FAIRE FACE AUX SITUATIONS D'URGENCE ET INONDATIONS

- REMISE DE VEHICULE- SAMEDI 29 JUIN 9H - ABLAIN-SAINT-NAZAIRE

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) a mis en place les nouvelles orientations 2019 de son Schéma de Mutualisation. L'un des axes principaux de ce schéma est d'aider les communes à faire face aux situations d'urgence, notamment les inondations. Dans ce cadre elle met à disposition des communes véhicules et matériel provenant de l'ancien Centre d'Intervention des Pompiers de l'Agglomération de Lens-Liévin (CIPALL).

La mutualisation ouvre des perspectives nouvelles dans le domaine de la coopération intercommunale et donne la possibilité aux collectivités de travailler ensemble et de façon solidaire sur des chantiers importants. Elle permet par exemple de faire face à des évolutions réglementaires, traiter des situations techniques complexes, partager des outils pour une plus grande efficacité, rogner sur les coûts... L'un des axes majeurs du Schéma de Mutualisation 2019 de la CALL concerne **la solidarité auprès des communes dans les situations d'urgence**, et plus particulièrement il s'agit de leur permettre de se doter de matériel spécifique en cas de sinistre.

ATTRIBUTION DE 2 VEHICULES DE PREMIERE INTERVENTION A ABLAIN ET ANNAY

Deux VPI (Véhicules de Première Intervention) ont ainsi été positionnés par la CALL sur les communes d'Ablain-Saint-Nazaire et Annay-sous-Lens. Ils pourront intervenir sur deux secteurs géographiques concernés par les problématiques d'inondations et rassemblant 13 communes. Ces camions-pompes, entreposés dans un local à Méricourt depuis la fermeture du CIPALL, ont été remis en état par l'agglo et passés au contrôle technique. Ils ont été mis à disposition des communes et demeureront propriété de la CALL (une convention de mise à disposition a été mise en place entre les communes et l'agglo). En cas d'inondations, ces camions pourront notamment aspirer l'eau et nettoyer. Ils permettront aux communes d'agir le plus rapidement possible sur ces territoires qui ont déjà été confrontés aux inondations.

13 COMMUNES RECEVRONT VEHICULES ET MATERIEL

Les autres véhicules provenant de l'ancien CIPALL seront attribués en l'état, pour 1€ symbolique.

Les 13 communes concernées sont Ablain-Saint-Nazaire, Aix-Noulette, Angres, Annay-sous-Lens, Bully-les-Mines, Carency, Estevelles, Gouy-Servins, Loison-sous-Lens, Meurchin, Servins, Souchez et Wingles.



VPI Ablain-Saint-Nazaire

VOS INTERLOCUTEURS

Mutualisation :

David PETIT – Directeur Coordination et Mutualisation
dpetit@agglo-lenslievin.fr – 03.21.79.07.13

Presse :

Nicolas DIONET – Directeur Communication
ndionet@agglo-lenslievin.fr – 06.48.72.75.39

Lutte contre les inondations :

Gaëtan BOYER – Directeur Eau et Réseaux
gboyer@agglo-lenslievin.fr – 03.21.79.06.04